

# ASSISTANCE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE AUX DEMANDEURS D'ASILE

## PROFIL DES ETUDIANTS

5 étudiants avec un intérêt pour la géopolitique, la politique et les problématiques de l'asile. Maîtrise de l'anglais et très bonne maîtrise du français écrit. La maîtrise d'une autre langue étrangère (pachto, ourdou, russe, arabe, chinois...) serait appréciée. Les étudiants doivent faire preuve de sang-froid et du sens de l'écoute. Il faut être prêt à entendre des témoignages susceptibles de heurter son sens moral et sa sensibilité.

## INSTITUTION PARTENAIRE

### **Association France terre d'asile (FTDA)**

Plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile de Paris (PADA)

4, rue Doudeauville - 75018 Paris

[france-terre-asile.org](http://france-terre-asile.org)

## PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Pierre Claude, Directeur d'établissement

## PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION ET CONTEXTE DU PROJET

France terre d'asile est une association de solidarité française créée en 1971, dont le principal objet est le soutien aux demandeurs d'asile et la défense du droit d'asile en France. Elle intervient partout en France où elle administre différents établissements spécialisés dans l'accueil, l'hébergement ou l'accompagnement des demandeurs d'asile ainsi que dans l'insertion des bénéficiaires d'une protection internationale.

L'accueil constitue l'une de ses grandes missions. Les Pada, Plateformes d'accueil de demandeurs d'asile constituent la porte d'entrée dans la démarche. Leur rôle consiste à accueillir les primo-arrivants demandeurs d'asile et à les accompagner tout au long de leur procédure. Cet accompagnement est d'ordre social, administratif et juridique. La Pada de Paris est consacrée aux seuls adultes isolés. Elle est la plus grande de France, domiciliant près de 9000 demandeurs d'asile.

L'accompagnement juridique consiste à assister le public vis-à-vis des deux instances décisionnaires de l'accord de la protection internationale : l'Ofpra (Office français pour les réfugiés et apatrides) et la cour d'appel pour les décisions négatives de celui-ci, la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

Ce sont les deux principaux interlocuteurs extérieurs des étudiants de Sciences Po.

### CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

Chaque demandeur d'asile doit justifier sa demande devant l'Ofpra, une première fois dans un récit écrit (environ deux pages), une seconde fois lors d'un entretien individuel. Le récit écrit a pour fonction de présenter à l'officier de l'Ofpra les arguments justifiant la demande. L'officier de l'Ofpra orientera ses questions orales sur la base de ce qui aura été raconté dans le récit.

Les étudiants de Science Po aident les demandeurs à rédiger un récit crédible et argumenté. Il sera l'une des bases sur lesquelles l'officier de l'Ofpra construira son entretien.

Les étudiants pourront également aider les intervenants sociaux de la Pada à introduire des recours contre les décisions négatives de l'Ofpra, devant le CNDA.

### RESULTAT ET PRODUITS ATTENDUS

Il est attendu des étudiants qu'ils mettent en place un planning de rendez-vous avec des demandeurs d'asile de façon à les aider à rédiger leur récit. Ce travail se fait sous le contrôle des intervenants sociaux de la plateforme. Très encadrés dans un premier temps, les étudiants doivent rapidement gagner en autonomie et ainsi, renforceront l'équipe juridique de la plateforme.

### MÉTHODOLOGIE

Une fois le planning mis en place et partagé entre eux et avec les intervenants sociaux (espace collectif de type Google drive), les étudiants reçoivent les demandeurs d'asile auxquels un rendez-vous a été donné. Il est nécessaire de tenir scrupuleusement à jour ce planning. En cas d'impossibilité d'honorer un rendez-vous, l'étudiant doit prévenir l'équipe et la pada le plus à l'avance possible. L'équipe se chargera de compenser (si elle le peut) cette absence.

C'est en observant le travail des professionnels de la pada que les étudiants découvriront les méthodes d'interview et de rédaction à appliquer.

### CALENDRIER

Entre mi-septembre et fin avril

### LOGISTIQUE

A la pada, les étudiants auront accès aux ressources juridiques et géopolitiques de France terre d'asile.

Ils travailleront étroitement avec leurs collègues intervenants sociaux.

Les étudiants auront accès à la salle des projets collectifs de Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.